

22 novembre 2010 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, dûment convoquée tel que stipulé à l'article 153 du code municipal, tenue au complexe municipal, lundi, le 22 novembre 2010 à 19h00.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Jean-Claude Dumas
Mesdames les conseillères:	Renée-Claude Leroux Lisette Bellemare Traversy
Messieurs les conseillers :	Raynald Breton Julio Carrier Réjean Giard Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

#1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 **NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

2010-220 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Madame Francine Blanchette, soit et est nommée secrétaire d'assemblée.

#3 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'une directrice adjointe/secrétaire-trésorière par intérim
5. Embauche d'une secrétaire de direction
6. Autorisation de paiement – travaux d'infrastructure 2^e Avenue
7. Période de question
8. Levée de l'assemblée

2010-221 IL EST PROPOSÉ par Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#4

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le directeur général Monsieur Émile Royer nous a informés le 17 novembre dernier que pour raisons médicales, il doit arrêter de travailler complètement pour une période indéterminée;

2010-222

IL EST PROPOSÉ PAR Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE durant l'absence de Monsieur Royer, Madame Lyne Gilbert agisse à titre de directrice générale adjointe et qu'elle soit responsable de la gestion au quotidien de la municipalité;

QUE durant l'absence de Monsieur Royer, Madame Gilbert, à titre de secrétaire-trésorière adjoint par intérim, soit et est autorisée à signer tous les effets de caisse et autres documents de la municipalité.

QUE les conditions d'embauche sont : taux horaire de 25\$/heure et les frais de déplacement de son domicile au bureau payés par la municipalité.

#5

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

2010-223

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Madame Josée Bolduc soit engagée comme secrétaire de direction aux conditions de la convention collective.

#5

AUTORISATION DE PAIEMENT # 2
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE SUR LA 2^e AVENUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Weedon a reçu de la firme Teknika HBA en date du 20 octobre 2010, la recommandation de paiement # 2 pour les travaux effectués par Excavation Marchand & Fils inc.;

ATTENDU QUE ces travaux sont jugés conformes;

EN CONSÉQUENCE;

2010-224

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil municipal accepte la recommandation de paiement et autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à verser à Excavation Marchand & Fils inc., la somme de 455 102.28\$.

Que le Conseil municipal recommande au MTQ d'émettre le chèque au montant de 222 640.88\$ à la Municipalité de Weedon pour la partie des travaux qui leur incombe.

#6

PÉRIODE DE QUESTIONS

#7

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2010-225

Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance extraordinaire à 19:30 h.

Francine Blanchette
Secrétaire

Jean-Claude Dumas
Maire